



2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.

enevi
producteur d'énergies positives

Enevi
Déchetterie de Chétroz et Uvrier

enevi



Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Nos déchetteries

Les déchetteries d'Uvrier et de Chétroz appartiennent aux communes partenaires de Sion, St-Léonard, Grône, Chalais, Chippis, Sierre, Salquenen ainsi qu'à enevi.

Les citoyens de ces communes peuvent accéder invariablement sur l'un ou l'autre des sites, contre présentation de leur carte d'accès RFID. La gestion des cartes d'accès et la facturation des déchets à leurs citoyens respectifs est administrée par chacune des communes partenaires, sur les bases de leur propre règlement des déchets.
Le rôle d'enevi est d'exploiter les déchetteries pour le compte des communes partenaires. Pour ce faire, enevi édite annuellement cette prescription des déchets, en conformité avec l'Art. 5 du règlement intérieur des déchetteries.

Toutes information complémentaires peut être obtenue en consultant le site internet enevi.ch ou en contactant directement la déchetterie par téléphone.

Règlement intérieur

Pour toutes informations supplémentaires concernant le règlement des déchetteries, vous pouvez le télécharger : <https://www.nevi.ch/media/document/0/nevi-reglement-interieur.pdf>

Déchetterie d'Uvrier et de Chétroz

Déchetterie d'Uvrier

Promenade des berges 10
1958 Uvrier
+41 27 205 64 60

Déchetterie de Chétroz

Rue du Stand 24
3960 Sierre
+41 27 205 64 64

⌚ Horaire des déchetteries

Lundi: fermé

Mardi au vendredi: 08h00 - 11h45 / 13h15 - 17h45

Samedi: 08h00 - 11h45 / 13h15 - 16h45

Veille de fête: fermeture 1 heure avant.

Nos déchetteries sont fermés aux dates suivante (2026):

- jeudi 1er janvier, jeudi 19 mars, vendredi 29 mai, vendredi 19 juin, samedi 1er août, samedi 15 août, jeudi 24 décembre dès 11h45, vendredi 25 décembre, jeudi 31 décembre dès 11h45 et vendredi 1er janvier 2027

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.

Déchets encombrants

Les déchets encombrants sont des déchets urbains volumineux, combustibles, non compressibles et qui ne rentrent pas dans un sac de 110 litres. Ils nécessitent un broyage préalable:

- Déchets de chantier combustible volumineux;
- Bois usagé ou brûlé, traverse de chemin de fer, planche, palette CFF, etc.;
- Cadre de fenêtre sans le vitrage;
- Plastique dur volumineux (caisses, chaises, box, toboggan, cabane, etc.);
- Poutre d'une section inférieure à 20 cm;
- Panneau en bois ne dépassant pas 200x170 cm;
- Mobilier bois ou plastique (armoire, canapé, literie, etc.);
- Revêtement de sols (tapis, lino, parquet, moquette, tapis synthétique, etc.);
- Sports et jouets (skis, planche de surf, raquette, luge, etc.).



Appareils électriques et électroniques



La reprise et l'élimination de ces appareils sont soumises à l'ordonnance fédérale en la matière (OREA). La déchetterie gère la collecte de ces déchets en vue de leur dépollution et élimination qui sont effectuées par des entreprises agréées par la Confédération. Ils peuvent également être ramenés au point d'achat en vue de leur recyclage:

- Appareil frigorifique (frigo, congélateur, etc.);
- Appareil électrique léger (aspirateur, mixer, rasoir, etc.);
- Matériel audio-visuel (téléviseur, chaîne hifi, caméra, etc.);
- Matériel de bureau (ordinateur, écran, imprimante, photocopieur);
- Cigarettes électroniques, puff;
- Outilage électrique avec batterie.

Listes des déchets refusés

Ardoise de toiture, Eternit	Centre de recyclage des Paujes (CRSP) <i>Carrière Latin SA, Grône</i> 027 203 18 45
Cartons bitumés, pneus avec jantes provenant des garages ou commerces de la branche	Retripa <i>Zone industrielle, Vétroz</i> 027 346 29 18
Déchets spéciaux non mentionnés dans la liste des déchets acceptés	Cridec SA <i>Martigny</i> 027 72361 91
Déchets d'explosifs et déchets à caractère explosif (munition, arme à feux)	Société Suisse des Explosifs <i>Fabrikstrasse 48, 3900 Brig</i> 027 922 71 11 Police cantonale <i>Centrale d'alarme, Sion</i> 027 326 56 56
Déchets cytostatiques, anatomiques, infectieux B1, B4, C	Transvoirie Valais <i>Yves Mottier, Roche</i> 0800 820 821
Médicaments contenant des métaux lourds	Transvoirie Valais <i>Yves Mottier, Roche</i> 0800 820 821
Citernes, fûts vides	Videsa <i>Rue de la Drague 50, 1951 Sion</i> 027 322 62 32
Déchets radioactifs	Office fédéral de la santé publique (OFSP) <i>Division Radioprotection</i> 058 462 96 14



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Aluminium
Canettes, flaconnages, etc...
- Écopoint
- Déchetteries



Huiles minérales
- Déchetteries



Pneus
Max. 4/an
- Point de vente
- Garage
- Déchetteries
Pneu avec jante "Seulement à Uvrier"



Appareils électriques et électroniques
- Point d'achats en vue de leur recyclage
- Déchetteries



Huiles végétales
- Déchetteries



Textiles et chaussures
En bon état:
- Écopoint
- Déchetteries
Usagé:
- Déchetteries



Batteries d'autos
- Point de vente
- Garage
- Déchetteries



Déchets inertes (petites quantités)
pierre, béton, vitres, etc.
Max 5 bidons de 15 litres / Pour de plus grande quantités, s'adresser à la carrière des Paujes à Bramois (laine de verre, laine de pierre, plâtre, béton, terre, verre plat ou vitre, céramique, terre cuite, brique)
- Déchetteries



Verre
bouteilles, emballages
- Écopoint
- Déchetteries



Médicaments
Uniquement repris à Uvrier
- Pharmacie
- Déchetteries



Capsules en alu
- Écopoint
- Point de vente
- Poste pour les Nespresso
- Déchetteries



Papier et carton
revues, journaux, feuilles
- Écopoint
- Déchetteries



Aérosols
Uniquement repris à Uvrier
- Déchetteries



Peintures
Peinture, vernis, colle
Uniquement repris à Uvrier
- Déchetteries



Ferraille (objets métalliques)
Poussette, trottinette, vélo,
vélomoteur
- Déchetteries



PET
- Écopoint
- Point de vente
- Déchetteries



Tubes lumineux (néon) / LED
- Déchetteries



Piles et accumulateurs
Piles, batteries et accumulateurs
- Commerces
- Déchetteries

Les batteries lithium-ion **DES DÉCHETS À RISQUE !**

Leur concentré d'énergie peut provoquer des incendies! Mal triées et endommagées, elles chauffent et s'enflamme.



LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE COMMENCE CHEZ SOI.



Chaque Suisse-sse jette en moyenne dans son ménage environ **90 kg** d'aliments par an.

Cela coûte à chaque personne plus de **600 francs** par an.

La consommation de denrées alimentaires en Suisse génère **2,8 millions de tonnes** de pertes évitables par an tout au long de la filière.

